



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 18 juin 2018 à 20 heures 00 minutes
Mairie

Présents :

M. ADRIAN Thierry, M. BACH Bernard, M. GAUPP Daniel, M. KELLER Rémy, M. KLEFFER Thomas, Mme KOEGER Josée, M. LAMOTE Mathias, M. LIENARD Eric, M. OEHLVOGEL Francis, Mme WENDLING Isabelle

Procuration(s) :

M. DAULL Christophe donne pouvoir à M. KLEFFER Thomas

Absent(s) :

M. SIMON Thierry

Excusé(s) :

M. ADE Jean Bernard, M. DAULL Christophe, Mme OTT Marie Françoise, M. SANTER Jean-Luc

Président de séance : M. GAUPP Daniel

2018-014 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C I D E

D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 AVRIL 2018

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-015 : RENOUELEMENT CONVENTION MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA CAH
LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction Publique territoriale,
- Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,
- CONSIDERANT que les conditions et les modalités de la mise à disposition seront actées par la signature d'une convention entre les différentes parties intéressées ;
- APRES délibération

DE C I D E

- **D'approuver** le renouvellement de la convention ;
- **D'approuver** cette mise à disposition qui sera concrétisée par la signature d'une convention entre les différentes parties concernées ;
- **D'habiliter** le Maire à signer la convention ainsi que tous documents à intervenir.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-016 : BUDGET LOTISSEMENT - RECTIFICATION DELIBERATION D2018-006

Suite à une erreur de report la délibération 2018-006 relative au compte administratif du Lotissement les Vignes est modifiée comme suit :

Le Conseil Municipal,
ADOpte le compte administratif de l'exercice 2017 à :

Section de fonctionnement :

- en recettes : 126 594,52
- en dépenses : 126 594,52
- d'où un résultat de fonctionnement = 0,00 euros

Section d'investissement :

- en recettes : 0,00
- en dépenses : 61 374,35
- d'où un déficit d'investissement = - 61 374,35 euros

Soit un déficit global de clôture de 61 374,35 euros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-017 : BUDGET LOTISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE

Le Maire expose,

Suite à une erreur du report et afin de rééquilibrer le budget Lotissement il y aurait lieu de voter une décision modificative au budget lotissement de l'exercice 2018

- APRES délibération,

DECIDE

de voter des crédits supplémentaires au Budget 2018, comme suit :

ARTICLE	LIBELLE de l'ARTICLE	VOTE de crédits	
		en Euros	
		Dépenses	Recettes
001	Déficit investissement reporté	61 374,35 €	
3351/010	Terrains	-61 374,35 €	
3355/040	Travaux	-140 000,00 €	
315/040	Terrains à aménager		-140 000,00 €
	TOTAUX	-140 000,00 €	-140 000,00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-018 : MISE A JOUR TECHNIQUE SITE WEB

Le Maire expose,

Le site Web de la Commune à plus de 2 ans, afin d'assurer sa sécurité et sa stabilité, une proposition de mise à jour a été transmise par l'entreprise Web67.
Web67 nous recommande également le passage en HTTPS ainsi que la mise en conformité RGPD pour une somme totale de 631,80 € TTC.

Le Conseil Municipal, décide,

- **D'approuver le devis**
- **D'autoriser le Maire à signer le devis**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-019 : NUMEROTATION DE MAISON RUE DES JARDINS - NOUVELLE CONSTRUCTION

Le Maire demande à l'assemblée de statuer sur la numérotation de la nouvelle construction que le couple M et Mme Fabrice ROEHRY a construit dans la Rue des Jardins à UHLWILLER.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES délibération,

D E C I D E

- d'attribuer

* le numéro **103A, rue des Jardins Uhlwiller**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-020 : RAPPORT ANNUEL SDEA 2017 - EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire soumet à l'Assemblée le rapport annuel d'eau et d'assainissement 2017 qui retrace les actions menées au cours de l'année 2017 au sein du Syndicat Départemental d'Eau et d'Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES délibération

D E C I D E

de ne pas émettre d'objection à l'encontre de ce rapport.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-021 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SMITOM

Le Maire soumet à l'Assemblée le rapport annuel déchets 2017 du SMITOM de HAGUENAU/SAVERNE sur le prix et la qualité du service public traitement de déchets.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES délibération

DECIDE

de ne pas émettre d'objection à l'encontre de ce rapport

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2018-022 : DISSOLUTION SIVOM

Ce point est reporté à une prochaine séance

Retirée

CD02 - 2018-CD02 : COMMUNICATION DIVERS

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- de l'achat du chauffe plat pour la salle socio culturelle pour un montant de 850 €;
- des dossiers d'urbanisme déposé depuis début 2018 ainsi que des déclarations d'intention d'aliéner;
- de l'organisation du "Concours de Labour" à Niederaltorf le 26 Août prochain;

Fait à UHLWILLER
Le Maire,



